14 octobre 2026 - n° 1164

La Feuille de Chou

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS
CHANTIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Panneaux Photovoltaïques : les premiers résultats

Soucieux d'être toujours plus respectueux de l'environnement, la Ferme des Potagers souhaitait devenir **plus autonome dans sa consommation électrique** : un poste de charges important notamment en raison de l'activité de notre conserverie artisanale.

Lors de l'Assemblée Générale du 30 mai dernier, nous avons pu vous exposer les différentes étapes préalables qui ont été nécessaires avant d'opter pour la **pose de panneaux photovoltaïques**.

L'**ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) Ouest Essonne**, association territoriale créée par et pour les collectivités locales afin d'accompagner les communes, les habitants et les entreprises sur les enjeux liés à l'énergie et au climat, a réalisé un première étude, en 2024, qui **confirme l'intérêt économique du projet** au vu du profil de consommation électrique de la Ferme : consommation à 80 % en journée et accrue pendant l'été.

Une **étude de la structure** de la Ferme a été effectuée par **AKILA**, entreprise basée dans le Val-de-Marne, en 2025, qui entérine la possibilité de poser des panneaux solaires sur notre toiture exposée au sud-ouest.

Dès avril 2026, l'entreprise **GIBSOL** de Nozay, spécialisée dans l'installation photovoltaïque, réalise la **pose des 50 panneaux solaires** Voltec Solar, fabrication française, pour une puissance totale de 25 kWc*. Le fabricant des supports des panneaux, DomeSolar, est également français.

**La puissance crête (exprimée en kWc) indique la puissance maximale théorique d'un panneau solaire en conditions optimales (ensoleillement réel, orientation, température ambiante, etc.). Le kWh, quant à lui, exprime l'énergie produite ou consommée sur une durée donnée.*



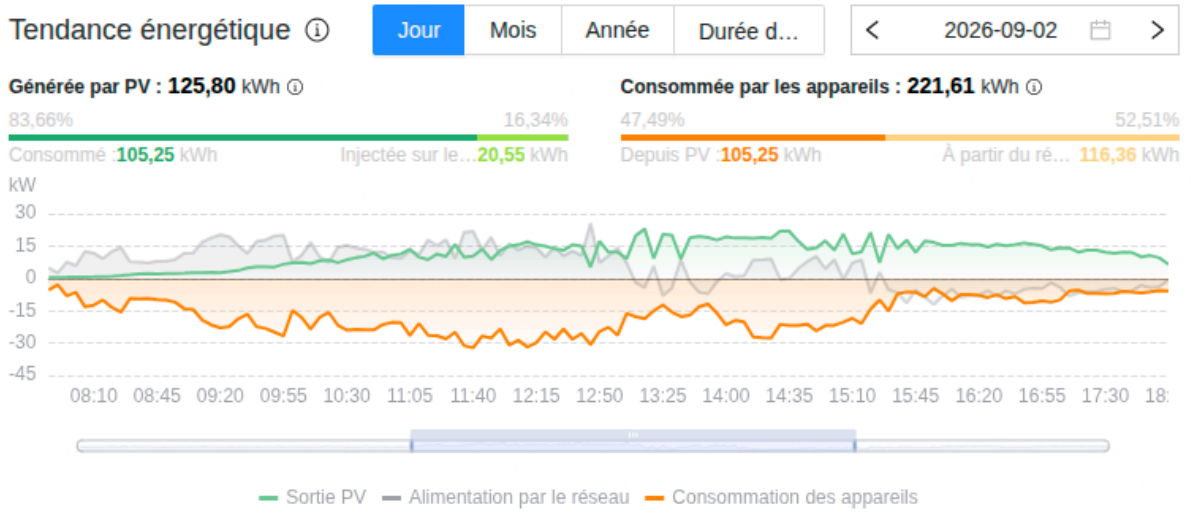
Enedis a ensuite procédé à des **vérifications et tests** de l'installation pour vérifier sa conformité avant d'autoriser son entrée en service effective en juillet 2026.



Nous avons donc pu analyser les premiers résultats qui, sur ces 2 mois d'été, sont **conformes aux prévisions et donc à nos attentes !**

Jeudi dernier, l'ALEC Ouest Essonne a organisé à la Ferme, en partenariat avec Enedis, GIBSOL et nous-même, une réunion de présentation de notre projet et de ses résultats en terme d'économie d'énergie à laquelle ont assisté des représentants de communes environnantes.

L'outil de suivi de production, Fusion Solar, du fabricant de l'onduleur, nous permet d'analyser nos consommations grâce à la **visualisation des courbes de charge** : ci-dessous, pour exemple, la courbe d'une journée de travail à la Ferme début septembre.



On voit clairement sur cette courbe, que dès que le soleil est présent, la courbe verte qui représente l'activité des panneaux photovoltaïques (PV) vient se substituer à la courbe grise qui est l'alimentation électrique du réseau. En parallèle, la courbe orange représente la consommation électrique de nos appareils (essentiellement ceux de la conserverie) : on voit que l'apport des PV est **en cohérence avec notre besoin en énergie**.

A noter : lorsque la courbe grise passe en dessous de la ligne 0, cela correspond à l'énergie "en trop" que nous produisons, qui ne peut être stockée, et qui est revendue à Enedis pour être réinjectée dans le réseau électrique commun. Ces montants sont faibles mais sont un petit plus !

Le véritable intérêt repose sur les **euros economisés grâce à la pose des PV**.

En août, nous avions une prévision de revenus de 512 € et nous avons en fait réalisé 527 € correspondants aux Kwh revendus à Enedis pour un montant de 67 € et aux Kwh économisés pour 460 € (KWh non consommés via le réseau classique) et le mois de septembre a été tout aussi bon !

Notre autoconsommation en août a été de 70 % et de 75 % en septembre : l'estimation est de 72 % en moyenne sur l'année, nous sommes donc en adéquation avec les prévisions.

Le retour sur investissement devrait se faire en 7 à 8 ans pour une durée de vie de l'installation probablement supérieure à 25 ans.

Un beau projet qui nous permet à la fois de **produire une énergie renouvelable** et d'**alléger nos factures d'électricité** : des économies qui nous permettront de répondre à d'autres besoins de la Ferme !

💡 **Un grand merci à Christophe, administrateur et Jérôme, vice-président de notre association, qui ont suivi ce projet avec Hélène, directrice de la Ferme.**

La recette de la semaine

Tajine de kefta aux Blettes & Coings

Placez **700 g de viande d'agneau hachée** (épaule ou gigot désossés) dans un saladier, ajoutez **1 càc de ras el-hanout**, **2 càs de coriandre**, salez et poivrez. Mélangez bien à la main, puis formez 16 boulettes de la taille d'une grosse noix.
Lavez la **botte de blette** et coupez-les entièrement (feuilles et côtes) en petits tronçons.
Pelez et hachez **2 gousses d'ail** et **2 oignons**.
Coupez-les **2 ou 3 coings** en 4, ôtez le cœur et la peau *(pas forcément utile, nos coings sont bio : lavez les et brossez les bien)* puis coupez les quartiers en cubes. Mettez à cuire 10 min dans une casserole d'eau bouillante, puis égouttez.
Mettez une cocotte à chauffer avec **1 càs d'huile d'olive** et faites-y revenir l'ail et les oignons 5 min, puis saupoudrez de **1 càc de curcuma**. Ajoutez les boulettes et arrosez d'eau pour les couvrir juste à niveau. Ajoutez **1 cube de bouillon de volaille ou légumes**, **1 càs de miel** et **50 g de raisins secs**. Couvrez et laissez mijoter 40 min.
Ajoutez alors les coings et les morceaux de blette et poursuivez la cuisson 15 min.
Servez bien chaud.

Composition des paniers

Grand Panier : 1 botte de radis roses, 2 salades, 6 poivrons, 2 coings, 1 botte de blette, 700 g de tomates anciennes
Petit Panier : 1 botte de radis roses, 1 salade, 3 poivrons, 1 botte de ciboulette, 700 g de pommes de terre (toute consommation)

ACCES AU PLANNING BENEVOLAT BOUTIQUE DU SAMEDI MATIN
👉 scannez le QR CODE ou cliquez ici

Horaires d'ouverture de la boutique :
mercredi et jeudi de 10 h à 18 h
vendredi de 10 h à 19 h
samedi de 9h30 à 13h
Retrait des paniers à la Ferme :
vendredi de 12h à 19h
samedi 10h à 12h30

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Cofinancé par l'Union européenne

LA FERME DES POTAGERS DE MARCOUSSIS
Chemin du Regard, 91460 MARCOUSSIS - Tél. : 01.64.49.52.80
Directeur de la publication : Denis DUCHEMIN - Rédactrice : Laure GIBOU

Courriel : l.gibou@lespotagersdemarcoussis.fr
Site : www.lespotagersdemarcoussis.org
Facebook - Insta

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo